

Présidente : Dr Thérèse STAUB

Service National des Maladies Infectieuses

Vice-présidente : Dr Isabel de la FUENTE GARCIA

Expert permanent en infectiologie pédiatrique

Secrétaire : Dr Françoise BERTHET

Direction de la Santé,

Directeur adjoint

Membres :

Dr Armand BIVER

Société Luxembourgeoise de
Pédiatrie

Dr Jean FABER

Société Luxembourgeoise de
Pneumologie

Dr Carine FEDERSPIEL

Société Médicale
Luxembourgeoise de
Géronto-Gériatrie

Thibault FERRANDON

Fédération Luxembourgeoise
des Laboratoires d'Analyses
Médicales

Dr Véronique HEYMANS

Association des Médecins-
Dentistes

Dr Silvana MASI

Direction de la Santé,
Division de la Médecine
scolaire et de la santé des
enfants et adolescents

Dr Monique PERRIN

Laboratoire National de
Santé

Dr Jean-Claude SCHMIT

Direction de la Santé,
Directeur

Dr Jean-Paul SCHWARTZ

Cercle des Médecins
Généralistes

Dr Nguyen TRUNG NGUYEN

Laboratoire National de
Santé

Dr Anne VERGISON

Direction de la Santé,
Division de l'Inspection
sanitaire

Marcin WISNIEWSKI

Direction de la Santé,
Division de la Pharmacie et
des médicaments

Expert permanent :

Dr Vic ARENDT

Service national des maladies
infectieuses

**Isolement des personnes testées positives au SARS-CoV2
Mise à jour des recommandations
Mars 2022**

Le Conseil supérieur des maladies infectieuses recommande l'isolement de tout patient dont l'infection par SARS-CoV-2 est confirmée, selon les modalités suivantes :

- L'isolement suit les précautions standard + contact + respiratoire ;
- L'isolement est initié le plus tôt possible, dès les premiers symptômes, ou dès la suspicion de COVID-19, et au plus tard dès que le diagnostic de l'infection est posé ;
- L'isolement est poursuivi jusqu'à 48h après la disparition de la fièvre et de la toux.

La durée de l'isolement des personnes infectées par le SARS-CoV-2 est de 10 jours ; elle se calcule à partir du 1^{er} jour des symptômes ou, en l'absence de symptômes, à partir de la date du prélèvement du 1^{er} test antigénique rapide (TAR) ou PCR positif, ce jour étant compté comme J0.

La durée de l'isolement des personnes asymptomatiques peut prendre fin avant ce délai, à condition que 2 TAR réalisés à au moins 24h d'intervalle sont négatifs.

Il est recommandé de porter un masque pendant les 10 jours suivant le début de l'infection, symptomatique ou non.

Situations particulières :

Pour les personnes immunodéprimées (indépendamment de leur statut vaccinal) la durée recommandée de l'isolement est maintenue à 10 jours.

Pour les résidents des structures d'hébergement pour personnes âgées, la levée de l'isolement est conditionnelle à la réalisation de 2 tests TAR consécutifs à 24h d'intervalle, dont le résultat est négatif.

Pour les patients hospitalisés, la durée de l'isolement est maintenue à 10 jours, sauf si 2 TAR consécutifs à 24h d'intervalle à partir du 6^{ème} jour sont négatifs chez un patient asymptomatique.

Pour les personnes symptomatiques dont l'isolement est prolongé au-delà des 10 jours, la durée maximale de l'isolement est de 3 semaines. La décision de levée de l'isolement est prise par le médecin traitant et ne repose pas sur la preuve de la négativation des tests à la recherche du SARS-CoV-2 et ne requiert donc pas de réaliser de tels tests.

Cette recommandation tient compte des nouvelles connaissances acquises, y compris dans un contexte épidémiologique dominé par le variant omicron, en matière de :

- Charge virale des personnes infectées
- Durée de contagiosité (*viral shedding*) par les personnes infectées
- Durée d'excrétion virale des personnes asymptomatiques ou paucisymptomatiques
- Charge virale et durée d'excrétion vaccinale chez les personnes immunodéprimées

En fonction de l'évolution des connaissances, ces recommandations sont susceptibles d'être modifiées.

Cette recommandation a été préparée par le Dr Françoise Berthet ; elle a été discutée au Conseil supérieur des maladies infectieuses, le 15 mars 2022 et validée dans sa formulation actuelle le 21 mars 2022 ; elle remplace les versions précédentes des 14 juillet, 21 avril et 21 octobre 2020.

Références

CDC. What We Know About Quarantine and Isolation. Updated Jan. 4, 2022. [What We Know About Quarantine and Isolation | CDC](#)

ECDC. Guidance on ending the isolation period for people with COVID-19, third update, 28 January 2022. [Discharge and end-isolation criteria \(europa.eu\)](#)

RKI. Quarantäne- und Isolierungsdauern bei SARS-CoV-2-Expositionen und -Infektionen; entsprechend Beschluss der Ministerpräsidentenkonferenz vom 7. Januar 2022. [RKI - Coronavirus SARS-CoV-2 - Quarantäne- und Isolierungsdauern bei SARS-CoV-2-Expositionen und -Infektionen; entsprechend Beschluss der Ministerpräsidentenkonferenz vom 7. Januar 2022](#)

CDC. Ending Isolation and Precautions for People with COVID-19: Interim Guidance
Updated Jan. 14, 2022. [Ending Isolation and Precautions for People with COVID-19: Interim Guidance \(cdc.gov\)](#)